

# Médias et espace public en Mauritanie : l'exemple d'internet

## AUTEUR

Taleb Ould Sid' Ahmed,  
Docteur en sciences de l'information et de la communication, Gresec,  
Université Stendhal, Grenoble3  
taleb27@caramail.com

## RESUME

Le fil conducteur de cette réflexion porte essentiellement sur la formation d'un embryon d'espace public nouveau en Afrique, autour du « détournement » de techniques initialement prévues à des fins de développement. Contre toute attente, Internet, qui est loin de servir de marqueur du progrès économique, social ou culturel en Afrique comme on a tendance à le présenter souvent, a donné lieu à des usages contestataires parmi les franges des populations les plus conscientisées. De ce fait, on remarque que l'état se resserre de plus en plus autour des autorités publiques dont la mainmise sur les instruments de la domination politique est de plus en plus contestée. Au cœur de cet espace public censé assurer la jonction entre les gouvernants et les gouvernés, les médias publics (presse, radio et télévision) sont restés jusqu'à la fin des années 80 sous un monopole exclusif de l'appareil étatique africain. Au début des années 90, l'apparition de la télévision par satellite ainsi qu'une timide liberté concédée à la presse « privée » dans certains pays d'Afrique avaient nourri l'espoir que les citoyens seraient informés de manière objective sur la marche des affaires dans leurs pays. Or très vite, les autorités vont se rendre compte qu'une ouverture de l'espace médiatique vers plus de liberté et de transparence ne pouvait qu'entrer en contradiction avec certaines pratiques reprouvées par les valeurs démocratiques. A une mainmise du pouvoir sur les canaux officiels d'information, ceux que l'on nomme les « opposants » ont répondu en faisant massivement recours à l'usage d'internet dans le but de discréditer les gouvernants tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

**Mots-clés** : espace public, usages, communication politique

# Médias et espace public en Mauritanie : l'exemple d'internet

Taleb Ould Sid'Ahmed  
Gresec, Université Stendhal, Grenoble3

## 1 Internet et l'émergence d'un nouvel espace public africain

La notion d'espace public a déjà fait l'objet de nombreux travaux comme ceux de Bernard Miège et Isabelle Paillart (Miège et Paillart, 2000) qui insistent sur le fait que l'espace public des temps modernes n'est plus comme celui décrit par Jürgen Habermas (HABERMAS, 1978) quand les journaux participaient à la formation des opinions dans les sociétés occidentales du XVIIIe siècle : l'espace public contemporain est plus que jamais éclaté et riche en acteurs d'une part, conflictuel, contradictoire et s'organisant sur le mode des intérêts politiques et économiques d'autre part, ce qui impliquerait que sa conception habermassienne soit revisitée. Pour notre part, nous estimons utile pour la recherche sur l'appropriation d'Internet en Afrique de prendre en compte les mutations qui s'opèrent actuellement dans les pratiques politiques et médiatiques des citoyens africains, ce qui nous permettra de dépasser la question du partage inégal de l'information et des ressources techniques qui semble prendre le dessus dans les forums internationaux.

Le fil conducteur de cette réflexion porte essentiellement sur la formation d'un embryon d'espace public nouveau en Afrique, autour du « détournement » de techniques initialement prévues à des fins de développement. Jean-Godfroy Bidima parle d'une rupture avec une certaine pratique d'un espace public africain longtemps marqué par l'esprit de cour. Pour cet auteur qui aborde la philosophie politique africaine par des notions comme « le corps » et « la cour » notamment, « les relations de cour qui se généralisent aujourd'hui dans l'espace public africain obéissent à plusieurs processus dont le premier est la constitution de la subjectivité dans le processus de curialisation » (BIDIMA, 2000, p. 101). Or on remarque un déplacement de plus en plus croissant des espaces d'expression et de liberté de parole vers des supports et des lieux où les mécanismes traditionnels de médiation ne fonctionnent plus comme avant : Le « baobab », symbole des lieux publics où les anciennes générations africaines s'y retrouvaient pour débattre des questions qui intéressaient leurs cités, n'est plus l'apanage des ordres hiérarchiques où la parole d'une catégorie de la société était sous estimée pour ne pas dire exclue. En ce sens, les nouvelles techniques de communication ont profondément bouleversé les pratiques de communication au sein de l'espace public africain où coexistent désormais de nombreux acteurs aux finalités diverses.

S'il faut rechercher la cohérence de notre approche à propos d'un type nouveau d'espace public africain fondé sur l'usage des réseaux techniques, c'est probablement du côté de deux réalités fondamentales qu'il faudrait se tourner : d'une part l'affaiblissement des pouvoirs institutionnels (politiques et traditionnels) qui donne lieu à de multiples revendications d'autonomie et de participation ; et d'autre part la désaffection des systèmes médiatiques classiques par les nouvelles générations africaines très exposées aux flux de l'information mondiale.

La rhétorique développée ces huit dernières années à propos de l'importance vitale qu'aurait Internet d'une manière spécifique et les dispositifs techniques de manière globale dans le développement ont prouvé leurs limites depuis deux à trois ans quand, de façon tout à fait inattendue, l'image de la Mauritanie s'est brusquement détériorée du fait d'un usage exclusivement politique d'internet développé à une grande échelle. C'est l'une des principales hypothèses que nous avons décelées au cours de nos enquêtes entre 2003 et 2005. Plutôt que de développer des pratiques visant à intégrer internet dans leur formation professionnelle ou scolaire comme l'auraient souhaité les autorités

nationales, l'écrasante majorité des internautes interrogés sur leur lieu de navigation utilise cet outil pour deux services principaux : la recherche de l'information ayant trait à l'actualité, le courrier électronique qui comprend, de manière récurrente ou accessoire les conversations en ligne, tandis qu'un troisième service dit de « culture générale » vient compléter un tableau d'usages certes non encore stabilisés, mais qui dénote une première approche de détournement que nous allons plus finement aborder dans cet article. La notion d'usage en terme sociologique étant complexe surtout lorsqu'elle s'attaque à des innovations technologiques, notre démarche méthodologique reste essentiellement centrée sur l'analyse politique et sociologique à travers des récurrences observées dans les pratiques de communication en œuvre parmi la frange la plus instruite et la plus conscientisée de la société mauritanienne. A une mainmise du pouvoir sur les canaux officiels d'information, ceux que l'on nomme les « opposants » au régime ont répondu en faisant massivement recours à l'usage d'internet dans le but de le discréditer tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Même si l'on a noté tout récemment avant la chute de l'ancien régime un recours à l'internet dans une logique de contre-offensive face au succès rencontré par les sites d'information politique ainsi que les forums de discussion animés depuis l'étranger par les opposants en exil, il ne serait pas exagéré, comme on le verra plus tard, d'affirmer que la « communication virtuelle » de l'opposition au pouvoir de l'ex-président de la république a été pour beaucoup dans l'affaiblissement de son image et à travers elle celle du pays à l'extérieur. Pour avoir analysé cet aspect de l'internet en Mauritanie dans le cadre d'une thèse de doctorat (OULD SID'AHMED, 2005), nous nous sommes posé une question centrale, tout en élargissant le débat vers d'autres horizons plus généraux : Pourquoi Internet, même accessible à une minorité de citoyens, est-il en train de devenir un nouveau territoire de liberté pour la classe des intellectuels, hommes politiques, militants des courants religieux, jeunes diplômés en quête d'un avenir meilleur, et une arme de plus en plus utilisée par de jeunes officiers militaires en désaccord soit avec leur hiérarchie ou tout simplement le cadre politique, idéologique et social avec lequel ils sembleraient en déphasage ?

La réponse à cette question met en œuvre un triple travail d'analyse qui porte non pas sur un procès, mais une description du contexte politique et médiatique dans lequel s'opèrent les dynamiques de construction des nouvelles pratiques de l'internet dans un pays marqué par une instabilité institutionnelle depuis 1960, soit 45 ans d'indépendance.

## 2 Contexte politique

Longtemps dirigés par des régimes issus du parti unique choisi comme mode de gouvernance au lendemain des indépendances ou les régimes militaires, la majorité des pays africains ont opéré au début des années 90 des changements constitutionnels dans le but de s'adapter aux pratiques démocratiques. C'est dans ce cadre que la Mauritanie, à l'instar d'autres Etats africains, a pu promulguer une constitution en juillet 1991, copie légèrement remaniée de celle de la Ve république française, permettant au pays d'ouvrir la voie vers une nouvelle ère de pluralisme politique et de liberté d'expression. Ainsi plusieurs partis politiques furent créés, tandis qu'une ordonnance instituant la liberté de la presse avait permis dès le mois de juillet de la même année l'apparition de journaux indépendants. Un an plus tard, en janvier 1992, des élections présidentielles libres auxquelles plusieurs candidats de l'opposition avaient pris part étaient organisées. Depuis, le pays était entré dans un « processus démocratique » doublement apprécié. D'une part, les partisans du régime dirigé par l'ancien président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya estimaient que les institutions nées de la constitution du 20 juillet étaient légitimes, transparentes, donnant aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs opinions et choisir leurs élus suivant un calendrier électoral qui alternait élections municipales, législatives et présidentielles à intervalles régulières. D'autre part, les adversaires du régime, dont une partie de l'opposition nationale légalement reconnue avait boycotté les élections présidentielles de 1997, ont constamment invoqué le manque de transparence aussi bien au niveau politique qu'économique, aboutissant à une impasse d'un processus démocratique brusquement interrompu le 3 août 2005 avec le retour des militaires. Sur la période qui va de 1989 aux derniers jours qui avaient précédé l'arrivée de la junte militaire, une série d'événements majeurs avaient ponctué l'histoire du pays. De façon très brève, ces événements ne seront évoqués que dans la mesure où ils

revêtent un intérêt hautement important pour l'analyse du corpus ayant trait au contexte politique qui a permis l'émergence d'Internet comme outil de médiatisation.

### **La question de l'esclavage et des réfugiés**

A cause de sa composante biraciale et multiethnique, la Mauritanie, pays idéalement situé entre l'Afrique du Nord à majorité blanche et arabo-berbère et l'Afrique de l'Ouest à dominante noire n'échappe pas aux multiples contradictions que provoque une telle situation. Excepté les événements d'avril 1989 qui ont fragilisé l'unité du peuple mauritanien dans son ensemble, la cohabitation entre les différentes communautés reste l'élément structurant de la société mauritanienne. En revanche, s'il faut porter le débat sur les conflits de nature purement sociaux, la question de l'esclavage, au demeurant très complexe pour être traitée en quelques lignes, est sans doute la plus médiatisée ces dernières années. Si nous l'évoquons, c'est pour montrer à quel point cette question a réussi à devenir une des principales marques de légitimation d'une double contestation, sociétale et politique, principalement chez les intellectuels et les mouvements politiques qui ont contribué à son objectivation via les Techniques de communications modernes. La critique ici ne sera portée que sur les enjeux communicationnels dont la pratique de l'esclavage et la question des réfugiés furent porteurs ces dernières années, surtout en terme de médiatisation.

La question de l'esclavage constitue une part importante de la communication formulée ces dernières années à l'encontre de la gestion sociale des régimes précédents, celui de Taya plus radicalement, mais d'autres questions qui ne bénéficient pas du même intérêt médiatique ont certainement influé sur le développement des éléments politiques, religieux et ludiques et sentimentaux sur les usages d'Internet en Mauritanie. Le thème de l'esclavage en milieu arabo-berbère particulièrement fait l'objet depuis le début des années 80 d'un traitement récurrent par la presse internationale tiraillée entre le sentiment de relater des faits en contradiction flagrante avec les principes des droits humains, et les dérives du marketing politique autour de la question. Pendant de longues années, les différents régimes en place ont préféré ne pas « communiquer » sur un thème qui, dans les faits, ne provoque pas un danger immédiat pour l'équilibre des institutions étatiques, même si depuis le milieu des années 90 avec la pression des organisations de défense des droits humains appuyées par les médias étrangers, la question de l'esclavage écorne de plus en plus l'image du pays à l'extérieur, contraignant par exemple le département d'Etat américain à suspendre une partie de son aide à la Mauritanie en 1994. Un an plus tard, en février 1995 éclate l'affaire dite « Aïchana », du nom d'une jeune femme haratine dont les enfants auraient été séquestrés par leurs anciens maîtres. Révélée quelques mois après sa création par une organisation semi-locale dénommée *SOS esclaves*, l'affaire fait le tour de la presse internationale et des chancelleries occidentales. Depuis, il ne se passe pas une rencontre au niveau mondial où la question n'est pas évoquée, créant un schisme profond entre le gouvernement et les opposants accusés de « dénigrement » à l'encontre du peuple mauritanien en faisant du sujet des droits de l'homme un « gagne pain ». Mais ce sera surtout le passage sur France 3, en marge du Paris Dakar en mars 1998, d'un reportage sur le phénomène de l'esclavage en Mauritanie qui fera comprendre aux autorités les proportions atteintes par la question au niveau de l'opinion mondiale, procédant à l'arrestation de quelques membres de l'organisation *SOS Esclaves* dont elle ne reconnaîtra l'existence officielle que peu de mois avant la fin du régime de Taya, en avril 2005, après l'éclatement d'une autre affaire dénommée « Jabhallah ». Comme Aïchana, le cas de Jabhallah a été révélé pour la première fois par des activistes affiliés à l'organisation *Sos esclaves* sur son site Internet avant d'être relayé par les médias locaux et étrangers.

S'agissant des réfugiés mauritaniens, la question remonte au différend sénégal-mauritanien à la fin des années 80. Au cours de ces événements qui ont causé de nombreux drames de part et d'autre, les

médias des deux pays n'ont cessé de se livrer à des « guerres des communiqués » sur fond de surenchère politique attisée par des mouvements extrémistes de tous bords. Questions brûlantes tant elles ont lourdement affecté l'équilibre de l'unité du pays, les événements de 1989 et l'ensemble des sujets ayant trait aux droits de l'homme ne doivent être considérées dans cette analyse, nous l'avons déjà souligné, que d'un point de vue communicationnel dans la mesure où elles ont alimenté pendant de longues années, le corpus discursif des partis et mouvements politiques et, naturellement, les moyens de communication mobilisés à cet effet. Créées au début des années 80, les Forces de Libérations des Africains de Mauritanie (FLAM), mouvement qui se présente comme le défenseur de la cause des populations noires de Mauritanie, a déplacé son combat idéologique hors des frontières mauritaniennes. Par leur maîtrise des outils modernes de la communication, ils s'organisent en cellules de coordination et ne cesseront de maintenir une pression tant sur les médias occidentaux que les organisations des droits de l'homme, hommes politiques de gauches en particulier et associations militantes.

### **Les mouvements religieux à l'assaut d'internet**

L'émergence en Mauritanie d'un courant religieux extrêmement dynamique et dont les sympathisants, de plus en plus nombreux depuis les attentats du 11 septembre ainsi que la guerre en Irak, sont issus aussi bien des rangs civils que militaires, a beaucoup contribué à la popularité d'Internet. Bien que non violent et interdit par les pouvoirs publics qui lui refusent une reconnaissance légale depuis 1994, le mouvement islamiste mauritanien n'en reste pas moins très écouté parmi la population dont il a appris à attirer la faveur en présentant l'accord avec Israël comme une pure contradiction avec les valeurs de l'islam. Interdits de se constituer en parti politique, les « islamistes » qui se présentent désormais comme des *réformistes* pour marquer leur différence avec les mouvements extrémistes ont été les adversaires les plus irréductibles de l'ancien régime avec lequel une tension permanente s'est installée ces dernières années. Cultivant l'art du combat idéologique et spirituel, le courant religieux mettra à profit trois supports qui vont révéler plus tard leur importance dans leur duel face au pouvoir : tout d'abord les enregistrements sur *cassettes audio* qui serviront de moyen de communication efficace dans une société où l'oralité est encore très pesante. Utilisé dès le début des années 90, ce procédé a principalement servi à véhiculer les enseignements, fatwas et de nombreux messages politiques distillés sous le sceau de la religion. Parmi les leaders de la mouvance religieuse ayant popularisé cette technique de la *daawa* par les cassettes audio, l'érudit Mohamed Ould Sidi Yahya, connu pour ses prêches en milieu déshérité et dans un dialecte populaire, le hassanya, qui est une référence dans ce domaine.

La Mosquée est assurément le lieu le mieux indiqué pour le raffermissement des liens entre les pratiquants de la religion musulmane. Habituellement réservées à la pratique du culte, les mosquées servent également aux prêches hebdomadaires du vendredi au cours desquels les imams, seuls habilités à diriger la prière et à s'adresser aux « fidèles » de manière solennelle pendant la *khoutba*, ne manquent pas souvent l'occasion de délivrer des messages politiques, voire des fatwas à propos des événements qui se passent à la fois sur le plan local et étranger. Si certains imams acceptent de rallier le régime qui leur donne accès aux médias d'Etat en invoquant les valeurs de tolérance associées au rite malékite qu'ils prêchent, en revanche une majorité de jeunes prédicateurs, autonomes et disposant d'une connaissance plus moderne des pratiques politiques, semblent de plus en plus insaisissables dans leurs prêches.

Un dernier support dont l'influence ne cesse de croître auprès des islamistes mauritaniens et leurs sympathisants concerne l'usage d'Internet. Son ascension parmi les militants et leurs leaders, y compris le cheikh Mohamed El Hassen Ould Dedew qui représente à l'heure actuelle la figure moderne du courant mauritanien dont il faut rappeler le caractère globalement non violent. Le fait nouveau dans le recours aux nouvelles techniques de communication par les islamistes mauritaniens réside dans l'utilité que représente cet outil au moment où l'ancien pouvoir, par sa volonté de le priver de tout support de communication aussi bien traditionnelle que moderne, avait favorisé la migration de la prédication, religieuse et politique, sur la toile mondiale. Ce phénomène est d'autant plus prégnant que la pression exercée par les autorités sur les lieux de cultes et l'interdiction des deux principaux

organes d'information du courant islamiste en 2003, *Al Akhbar* et *Rayah*<sup>1</sup>, n'a fait que renforcer l'image de média alternatif et libre associé à Internet. Contrairement à ce qu'écrivait il y a trois ans Olivier Roy à propos du passage de l'Islam sur Internet, les sites islamistes ne sont pas totalement dénués de visées politiques. Soutenant la thèse d'une recherche d'une communauté islamique virtuellement déconnectée des réalités locales qui serait la marque des sites internet animés par des islamistes, O. Roy écrit que : « *La question de l'action politique collective est donc largement absente des sites web, au profit d'un recentrage sur l'individu, mais d'un individu qui cherche sur la toile la communauté impossible à construire dans la société concrète où il vit* » (ROY, 2002, p.172). Conclusion de l'auteur : l'*ouma* virtuelle est axée beaucoup plus sur l'individualisation de la religion au détriment de la prédication collective et politique. Or tel n'est pas le cas dans les exemples que nous avons étudiés en Mauritanie et, d'une manière peu approfondie, au sujet des *mourides*, une des plus importantes confréries religieuses sénégalaises. Nous notons que dans le cas des courants religieux mauritaniens de manière spécifique, l'appropriation des nouvelles technologies de communication comme Internet et la téléphonie mobile est fondamentalement motivée par un double besoin : la prédication et le militantisme politique. Cette appropriation est une réponse aux mesures de censure et d'interdiction auxquelles les islamistes mauritaniens sont soumis depuis des années, avec une radicalisation des autorités politiques à leur égard au cours des deux dernières années du mandat exercé par Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

### **La culture des coups d'Etat militaire et son écho sur Internet**

En juin 2003, après 12 ans de régime civil sensé avoir tourné la page des régimes militaires, les mauritaniens se retrouvent à nouveau sous les feux de l'actualité internationale en apprenant qu'une partie de leurs officiers militaires avait voulu, dans la nuit du 8 juin, renverser le régime de Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya. Déjoué après 48 heures de combats de rue entre unités rebelles et loyalistes, ce coup d'Etat, le cinquième depuis la fin en 1978 du premier gouvernement civil de la Mauritanie indépendante, avait remis au goût du jour la question de la transposition des principes démocratiques occidentaux dans des pays où la notion d'Etat-Nation a encore du mal à se réaliser. Cette soudaine irruption des militaires dans la vie politique mauritanienne s'est accompagnée, fait nouveau dans l'histoire du pays, d'un recours intense à tous les outils que la communication politique peut mobiliser, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. En fuite à l'étranger depuis l'échec de leur premier coup d'Etat en juin 2003, une partie des officiers « putschistes » dont les principaux leaders ont mis à profit les techniques de la guerre psychologique au moyen des nouvelles techniques de la communication, en particulier l'usage du satellite avec envoi d'images enregistrées vers les chaînes arabes du Moyen Orient (*Al Jazeera*, *Al Arabia* et *Dubai TV*) ainsi qu'Internet. Parodiant une stratégie particulièrement affinée par le réseau *Al Quaida*, les membres de cette rébellion militaire qui s'était attribuée le nom de *Fourssans* (cavaliers en langue arabe) ont justifié leurs actes par leur « volonté radicale de changement » de régime en Mauritanie. Sur leur site créé depuis leur lieu de refuge<sup>2</sup>, les « cavaliers du changement », mouvement qui s'apparentait, dans les faits, aussi bien à une dissidence militaire que politique, expliquent en détails leurs objectifs et n'hésitent pas d'exhiber les images de leur arsenal militaire, avec hymne et drapeau de la Mauritanie en page d'accueil<sup>3</sup>. Au début du mois d'août 2004, deux des trois présumés leaders des cavaliers du changement, Salah Ould Hanena et Abdallahi Ould Minni, sont signalés par les autorités mauritaniennes aux abords de la capitale et une autre ville située à deux pas des frontières avec l'Etat voisin du Sénégal. Sans entrer dans les détails de leur capture, il y a le fait aussi surprenant que les enquêteurs officiels du régime ont ajouté aux preuves présentées à l'encontre des membres du mouvement, l'échange de courriers électroniques, faisant dire à un invité libyen de la chaîne *Al Jazeera* le 31 août 2004 que « le pouvoir mauritanien n'a trouvé de mieux sur les accusations portées contre Kadhafi, accusé ainsi que Blaise Compaoré de soutenir la rébellion, qu'un

<sup>1</sup> Interdits en version papier en 2003, les deux journaux ont depuis créé leurs sites Internet hébergés à l'étranger : [www.alakhbar.info](http://www.alakhbar.info) et [www.rayah.net](http://www.rayah.net)

<sup>2</sup> A l'époque, le site du mouvement était repérable sur l'adresse suivante : [www.foursanrim.com](http://www.foursanrim.com)

<sup>3</sup> Preuve de leur ancrage politique et idéologique, les dirigeants des « cavaliers de changement » ont créé en janvier dernier leur propre formation politique sous le nom de *Humat* (Parti mauritanien pour l'union et le changement)

putsch virtuel que les cavaliers du changement auraient voulu exécuter avec Internet et quelques traces de communication via le téléphone satellite »<sup>4</sup> grâce au réseau Thouraya.

### 3 Le contexte médiatique

Aux lendemains des indépendances africaines, la quasi majorité des nouveaux dirigeants a tout de suite mis en place des dispositifs institutionnels et réglementaires afin de s'assurer le contrôle des médias. L'assujettissement des moyens de communication aux pouvoirs et aux régimes issus de la décolonisation est d'autant plus valorisé qu'on a adhéré à l'idée que le développement ne serait possible sans une information orientée. Sous couvert de servir l'intérêt général des populations par une information et une éducation sur les enjeux du développement socioéconomique, les médias seront directement mis sous contrôle de l'élite dirigeante. Dans le cas de la Mauritanie, cette vision s'est traduite, sous le régime civil de Moctar Ould Daddah, par l'inféodation de l'information aux structures politiques dominées à l'époque par le parti unique. En dehors de la télévision qui n'avait pas encore fait son apparition, les moyens de communication moderne étaient le reflet et la légitimation du pouvoir en place. En Mauritanie comme dans l'ensemble des Etats africains nouvellement indépendants, les médias ont été d'une manière très étroite investis d'une mission idéologique et politique. Selon Kane Hamidou Baba (KANE, 1983), l'idéologie d'une communication verticale qui place le pouvoir politique au dessus de la liberté d'informer est à l'origine du développement de la presse clandestine et de la rumeur publique ayant constitué, au temps de Moctar Ould Daddah, des « alternatives d'opposition ». Dans son étude sur le phénomène de l'information en Mauritanie, l'auteur distingue deux faits structurant la position des autorités : d'une part, une forte concurrence entre le Parti-Etat et les médias, d'où un glissement vers la propagande ; et, d'autre part, les discours officiels des dirigeants indiquant clairement la politique d'information recherchée à travers l'usage des médias. Cette association de la notion d'information et de la communication à celle du pouvoir semble avoir été, de tout temps, une pratique récurrente même dans la société mauritanienne traditionnelle. S'il y a une différence par rapport aux temps modernes, c'est au niveau des supports utilisés dans la société maure et négro-africaine que Mohamed Abdou Habiboulah et Kane Hamidou sont allés les chercher. L'un et l'autre ont démontré, chacun à sa manière, jusqu'où l'information et la communication ont pu être perverties pour asseoir l'autorité des émirs, rois, empereurs et autres dignitaires investis de pouvoirs. Chez Kane par exemple, on apprend que la progression de l'Islam et de l'écriture arabe en Mauritanie a donné à la figure du marabout, qui allie légitimité spirituelle et maîtrise de l'écriture de textes sacrés, un rôle de « communicateur éminent » au sein de la société mauritanienne précoloniale. Mais dans l'ensemble des sociétés dites traditionnelles, la circulation de l'information a été toujours confiée à des intermédiaires rattachés le plus souvent à la cour du « chef ». Chez Habiboulah aussi (HABIBOULAH, 1975), on retrouve à la fois la mosquée et le Tbal (ou tabaldé) comme moyens privilégiés par les tenants du pouvoir religieux et politique dans la société maure. A propos de l'empire du Mali, Kane note que le détenteur de l'information était appelé le « Douga » qui faisait office de porte parole ou Ministre de l'information, chargé de répercuter toutes les nouvelles et les décisions du pouvoir. Appelés « Mracils »<sup>5</sup> chez les maures au temps des émirs ou Farba<sup>6</sup> chez les peulhs, les intermédiaires de l'information entre le souverain et ses sujets illustrent, si l'on ose la comparaison, le phénomène de la médiation communicationnelle telle que décrite par Jean Caune (CAUNE, 1999). Proclamée par les différents gouvernements qui se sont succédés depuis

<sup>4</sup> Émission *El Ittijah El Mouadkis* du 31 août 2004 sur Al Jazeera. Thème de l'émission : « Tentatives de coups d'Etat et accusations mauritaniennes contre la Libye et le Burkina Faso », consultable en audio et en image sur le site [www.aljazeera.net](http://www.aljazeera.net).

<sup>5</sup> Selon Mohamed Habiboulah Ould Abdou, les *Mracils* servaient de relais d'information et d'intermédiation pour certaines tâches chez les émirs maures. Quand l'enjeu des messages confidentiels entre deux Emirs ou des représentants de tribus portait sur le règlement d'une question cruciale, l'affaire était confiée à un émissaire appelé Sorba (pluriel, S'reb). Le sorba pouvait également s'efforcer de trouver un arrangement aux questions posées.

<sup>6</sup> A propos du Farba, Kane Hamidou Baba note que c'est une sorte de crieur public au service du souverain chez les halpulars. Ainsi, chaque caste (artisans, pêcheurs, etc.) disposait d'un farba, chef des griots. La structure pyramidale de cette circulation de l'information du haut vers le bas plaçait en tête le *Douga* qui porte le message au *Farba* qui à son tour, la retransmet au *Tioupourta*.

l'indépendance du pays, la liberté de l'information va connaître un début de concrétisation à partir des années 90. A la faveur de la nouvelle constitution introduisant le multipartisme et l'élection présidentielle au suffrage universel, le régime du président Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya décide d'accorder à la presse une liberté relativement importante, comparée à ce que les précédents dirigeants avaient fait. Ainsi que le stipule le préambule de cette loi, l'ordonnance sur la liberté de la presse dispose que « le droit à l'information, le droit pour chacun de connaître la vérité sur les problèmes qui le concernent, sur ceux de son pays comme sur les affaires du monde, est une des libertés fondamentales de l'être humain que le peuple Mauritanien se reconnaît. Il est également ainsi de la liberté d'expression »<sup>7</sup>. Le désir de faire de la liberté d'information un vecteur de développement s'inscrit dans le sillage du processus démocratique initié dans la majorité des Etats africains au début des années 90. En Mauritanie, cette évolution est caractérisée par trois phases :

### Les premiers pas d'une liberté sous surveillance

La phase I démarre entre 1988 et 1991 avec la création de journaux « indépendants » ou « privés ». En quelques mois, des dizaines de publications voient le jour, traitant avec un ton de liberté jamais concédée auparavant une information principalement axée sur les événements politiques. *Al Bayane*, *Mauritanie Nouvelles*, *l'Eveil Hebdo* et *le Calame* pour ne citer que ces quatre titres francophones vont s'illustrer avec un style journalistique qui tranche radicalement avec une presse officielle représentée par l'unique quotidien gouvernemental, *Horizon* ou *chaab* en arabe, qui fait plutôt office de propagande pour le compte du régime. Bien que disposant de moyens dérisoires et formés de personnel majoritairement issu du milieu des enseignants du second degré, la presse mauritanienne du début des années 90 va jouer un rôle central dans le processus démocratique qui venait de s'enclencher. Mais très vite, les choses commencent à se détériorer entre cette presse présentée comme un gage de liberté pour les citoyens et les autorités politiques qui avaient pris le soin dès la rédaction de l'ordonnance du 25 juillet, de limiter la liberté des journalistes par un arsenal juridique des plus contraignants. Sur les 83 articles qui constituent la législation sur la presse mauritanienne, plus de 50 concernent de façon spécifique les délits de presse passibles de sanctions pénales et pécuniaires à l'encontre des responsables des journaux, journalistes et directeurs de l'imprimerie nationale. Ainsi l'article 11 dont les journalistes mauritaniens et les associations de défense de la presse comme *Reporters Sans Frontières* réclament sans cesse l'abrogation est devenue, au fil des ans, le principal frein au développement d'une opinion librement exprimée dans les organes de presse<sup>8</sup>. Entre 1991 et 1994, seuls trois cas de saisies de journaux sont signalés pour « atteinte à la souveraineté de l'Etat » « outrage contre des agents diplomatiques étrangers » et « blasphème » au sujet d'une interview concernant la reconversion vers une autre religion. La nomination en mai 1994 de Mohamed Salem Ould Dah au poste de Ministre de l'intérieur va accélérer le processus de musellement de la presse écrite dite « indépendante » qui verra appliqué l'article 11 dans 39 cas de saisies entre 1994 et 1998, période au cours de laquelle deux des fleurons de la presse locale, *Mauritanie Nouvelles* et *Le calame*, seront interdits de parution à plusieurs reprises pendant trois mois, le premier ayant tout simplement décidé de mettre fin à son existence en mars 1998, après 7 mois d'interdiction sur un an. En plus de ces mesures d'interdiction des journaux, le pouvoir va également s'appuyer sur la précarité matérielle du secteur de la presse écrite en favorisant la multiplication des titres de récupérés complaisamment distribués à tout vent, plongeant les journaux dans l'amateurisme le plus complet, comme en témoignent de nombreuses études effectuées dans ce sens (Panos, 1991, Maron, 1993). Amel Daddah (DADDAH, 1994, p. 40 et 45) fait remarquer, à titre d'exemple, l'impossibilité pour les journalistes mauritaniens

<sup>7</sup> Ordonnance du 25 juillet 1991 relative à la liberté de la presse, pp. 11-38, in *République Islamique de Mauritanie*, 25 juillet 1991, « Textes réglementaires relatifs aux partis politiques et à la liberté de la presse ».

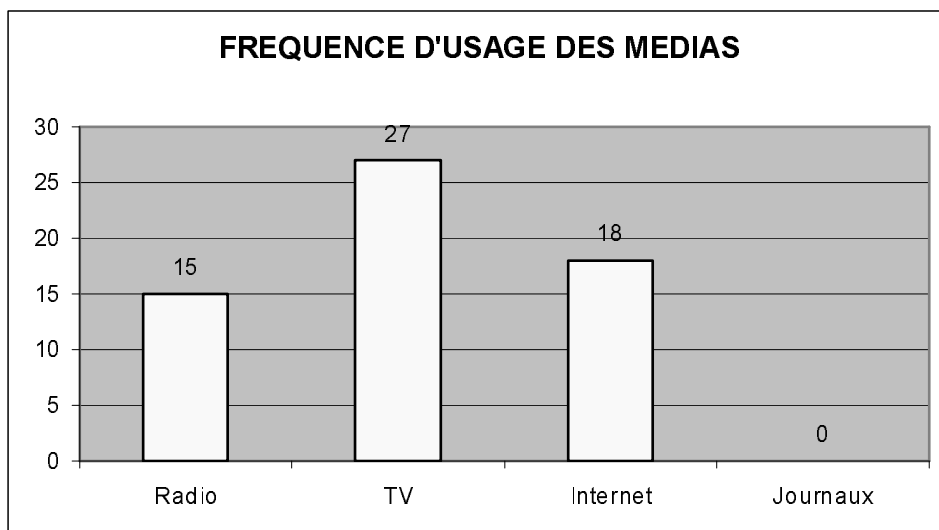
<sup>8</sup> L'article 11 de l'ordonnance du 25 juillet sur la liberté de la presse en Mauritanie stipule que « La circulation ou la mise en vente en République Islamique de Mauritanie de journaux ou écrits (...) d'inspiration ou de provenance étrangère ou de nature à porter atteinte aux principes de l'islam ou crédit de l'Etat, à nuire à l'intérêt général, à compromettre l'ordre et la sécurité publics (...) peut être interdite par arrêté du Ministre de l'intérieur ».

de pouvoir se démarquer des attaches sociales qui rythment la vie politique mauritanienne, devenant une sorte d'otage sans véritable approche libre de la profession journalistique. Ce double usage reflète le caractère flottant du statut de la presse mauritanienne qui navigue entre dépendance et indépendance des influences politico idéologique et financières. S'ensuit par la suite une étape qualifiée d' « âge d'or » pendant lequel le nombre de titres privés a non seulement atteint plus de 200 en 1997, mais aussi cette période est marquée par un degré de liberté totale d'une majorité d'entre eux.

## **L'avènement des NTIC**

La phase 2 qui débute avec la généralisation de la diffusion et la réception radiotélévisée à partir de 1995 avec un projet dénommé DOMSAT. Sur financement extérieur, ce projet a consisté à améliorer la diffusion et la réception des programmes de Radio Mauritanie et Télévision de Mauritanie sur l'ensemble du territoire national et vers certains pays du monde arabe. La phase 3 qui débute avec l'introduction des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication à la fin des années 90, avec l'arrivée de l'Internet en 1997 et de la téléphonie mobile fin 2000. Comme dans la plupart des pays africains, l'Internet est marqué d'une double contradiction quant à son rôle dans le processus du développement. D'une part, le discours des dirigeants politiques encense les vertus supposées incontournables de l'Internet dans le développement de l'Afrique. D'autre part, on constate que cet outil est en réalité confiné au milieu d'un cercle restreint d'utilisateurs disposant plus ou moins d'atouts financiers et intellectuels.

Ces trois phases qui résument l'essentiel de la politique d'information et de communication des autorités mauritaniennes jusqu'à la chute de l'ancien président en 2005 illustrent deux faits marquants : Le régime voulait se démarquer de ses prédécesseurs en limitant les entraves à la circulation de l'information, comme l'avait promis le président Ould Taya lui-même lors de son discours programme du 5 mars 1986 à Néma. Au cours de ce discours, celui-ci avait clairement identifié l'information et les technologies de la communication comme vecteurs du développement. En même temps qu'il promulgue une loi sur la liberté de la presse et tolère l'existence de journaux privés au ton relativement critique, le pouvoir maintient son monopole sur la radio, la Télévision ainsi que les deux quotidiens nationaux et l'agence Mauritanienne d'information (AMI). Le monopole étatique sur ces deux canaux d'information s'explique par leur audience largement supérieure à une presse écrite qui se limite à un cercle restreint d'intellectuels et de hauts fonctionnaires. Avec des ventes dérisoires et un public restreint parmi la classe des intellectuels et des hauts cadres, la presse mauritanienne n'a véritablement pas une grande influence sur le public et l'émergence d'Internet n'a pas arrangé les choses pour ceux qui ont décidé de vivre de leurs plumes. Conséquence : des articles et des reportages faits à la demande, moyennant des faveurs matérielles, poussant jusqu'au zèle de l'éloge aveugle, voire la calomnie et la diffamation se sont développées de manière spectaculaire ces dernières années, amenant le ministère de l'intérieur à justifier, à tort ou à raison, l'application de l'article 11 encore en vigueur jusqu'aux derniers jours de l'ancien régime<sup>1</sup>. Mais le danger le plus sérieux vient d'Internet qui a considérablement diminué le nombre des lecteurs, amenant, paradoxalement, la plupart des journaux à puiser leurs informations sur la toile mondiale. Ainsi nos enquêtes font ressortir quelques caractéristiques qui montrent bien la faible audience encore détenue par les journaux version papier, comme on le voit sur la figure ci-dessous :



Source : Notre propre enquête effectuée en septembre 2005 auprès d'un échantillon de 60 internautes (30 hommes et 30 femmes) âgés de 18 à 60 ans, habitant la ville de Nouakchott, ayant suivi au moins des études secondaires et sachant utiliser internet. L'enquête fut réalisée dans les cybercafés de Nouakchott pendant une semaine. Le but de cette étude était de dresser une typographie des usages d'Internet mais aussi de voir la place qu'il occupe dans la consommation médiatique locale. Les chiffres sur ce tableau nous montrent par exemple que sur 60 internautes toutes catégories confondues, la radio constitue le principal moyen d'information pour 15 individus, 27 pour la télévision, 18 pour Internet et pas un seul individu pour les journaux.

Comme on le constate sur cette figure, les journaux viennent en dernière position sur les quatre sources d'information les plus citées par notre échantillon qui confirme, par la même occasion, l'importance de l'Internet qui arrive juste derrière la télévision dont il faut expliquer le succès par le développement du satellite. Décriée depuis des années déjà pour la mauvaise qualité de ses programmes, l'unique chaîne locale, la TVM, n'est qu'un organe de propagande officielle aux mains des autorités politiques du pays. Cet intérêt du public pour l'Internet et les chaînes de télévision étrangère même dans le domaine du traitement de l'information locale s'expliquent par divers facteurs dont le plus marquant réside dans l'absence de liberté d'expression sur les médias officiels. La faiblesse de l'information sur les médias nationaux ainsi que le passage de la plupart des journaux privés sous contrôle politique, économique et idéologique est la principale cause de la perte de leur crédibilité. Cette migration des publics des médias nationaux vers d'autres sources d'information jugées plus crédibles est cependant diversement appréciée par l'enquête ; celle-ci met en relief un phénomène dont la constance n'est pas toujours acquise, du fait que l'appartenance des enquêtés aux différents ensembles politiques et idéologiques du pays n'est pas connue. Par conséquent, cela donne les facteurs suivants :

- a) La valeur de l'information recueillie sur Internet singulièrement ne suit pas des logiques clairement établies, même si les résultats de notre enquête montrent qu'une majorité, 57%, trouvent « *objectives* » les informations concernant la Mauritanie, 43 % trouvant que cette information est « *peu objective* ». Il y a, de ce fait, un constat unanime, à savoir qu'aucun des enquêtés masculin ou féminin ne se positionne dans la catégorie « *pas du tout objective* »
- b) A supposer que la part des enquêtés trouvant le traitement de l'actualité locale sur la toile mondiale soit majoritaire, le regard des internautes sur leur pays s'en trouve-t-il pour autant modifié ? Sur ce point, les résultats montrent également un phénomène que les études sur la réception ont déjà mis en œuvre, notre enquête révélant que seule 30%, soit le tiers de l'échantillon, change d'attitude vis-à-vis de son pays du seul fait que les informations recueillies sur Internet influent sur ses opinions personnelles.
- c) Il s'agit très généralement des sans emploi, diplômés chômeurs ou des personnes marginalisées par les administrations qui les emploient. Les raisons invoquées sont généralement ainsi formulées : « manque de démocratie, de développement, de

solidarité ». « Parce que les informations peuvent refléter la réalité ». En revanche, 53% déclarent être partiellement sous l'impact d'Internet qui leur sert, dans une large mesure, plutôt de média alternatif destiné à « compléter » ou « recouper » certaines informations déjà disponibles. A ce propos, les raisons invoquées par les enquêtés de cette catégorie sont les suivantes : « *mon regard change avec ma conviction, pas avec le contenu d'un site* ». « *parce que ces informations sont parfois différentes de la réalité* ». « *Parce qu'en général, l'information reçue n'est pas totalement recevable du fait des barrières linguistiques et culturelles* ». Quant aux 17% du reste de l'échantillon qui déclare ne « *pas du tout* » changer d'opinion sous l'effet de l'Internet, les arguments sont les suivants : « *c'est à mon pays de faire des efforts pour changer mon regard économiquement sur son évolution dans le monde* ». « *Ma vision du pays ne change pas parce que j'ai consulté un site qui raconte des choses, certes des vérités, mais que je connais déjà. Donc j'ai déjà ma vision sur ce pays* » .

C'est donc sous l'angle du complément d'information que les usagers de l'Internet politique en Mauritanie appréhendent le recours à ce nouveau média, même s'il ne faut pas perdre de vue certaines logiques manipulatoires sous-jacentes à l'action des propriétaires des sites et forums de discussions à caractère politique dont les modérateurs, censés jouer l'équilibre et la qualité des contenus, sont bien souvent politiquement marqués. Face au déclin des médias nationaux dans le paysage médiatique de plus en plus varié et accessible aux citoyens, l'essor des nouveaux médias, Internet en particulier, a principalement profité aux mouvements politiques établis à l'étranger qui en ont fait non seulement un moyen de propagande en direction de l'opinion étrangère, mais aussi un incontournable instrument d'échanges et de contacts entre les adhérents, notamment aux moyens de liste de diffusion, groupes de nouvelles et autre forme de « communication de personnes à plusieurs ».

#### 4 De l'information sous surveillance vers la parole libérée

##### L'exemple du groupe *Conscience et Résistance*

Parmi la multitude de ces mouvements opposés à la politique de l'ancien régime, certains ont sans doute contribué à populariser l'usage d'Internet en terme d'action politique proprement dite, aussi bien en langue française qu'en langue arabe. C'est le cas particulièrement pour *Conscience et Résistance* (CR), mouvement politique animé au départ par un jeune intellectuel mauritanien exilé en France depuis le début des années 90. Présenté souvent comme un des adversaires les plus actifs à l'ancien régime, CR est essentiellement formé de jeunes intellectuels mauritaniens vivants à l'étranger, plus portés sur les tactiques de l'opposition clandestine et virtuelle. Un de ses principaux dirigeants, Abdel Nasser Ould Yessa, s'est particulièrement illustré par ses prises de position qu'il juge lui-même de « radicales » tant sur le plan politique, en cautionnant l'usage de la violence comme mode d'alternance au sommet du pouvoir en Mauritanie, que sur le plan sociétal, en condamnant ouvertement le système des castes dont sa propre famille serait bénéficiaire, ses origines étant, au sein de l'ethnie maure, situées à l'échelle des guerriers considérés au sommet de la pyramide tribale<sup>9</sup>. Actif au sein des organisations de défense des droits de l'homme, Ould Yessa a expliqué dans un numéro de la revue *Hommes et Migrations* les premières techniques de communication qui ont rendu son mouvement célèbre pour avoir été le plus actif sur le plan de l'usage des médias contre le régime ancien. « *Ce fut d'abord la tournée des Ministères où il fallait arriver à la première heure en costume cravate impeccable pour déposer une lettre ou demander une entrevue avant de se faire refouler par les huissiers ; la tournée des journaux où il fallait supplier les rédactions pour obtenir un entrefilet ou une interview ; la tournée des organisations humanitaires pour obtenir quelques coups de téléphone*

<sup>9</sup> Conscience et Résistance se définit comme une « cellule de liaison et de prospective pour une transition radicale en République islamique de Mauritanie ». Son site, [www.conscienceresistance.org](http://www.conscienceresistance.org), affiche cette définition en rajoutant que le mouvement est aussi une « organisation clandestine, social-démocrate, écologiste, séculière et réformiste ».

gratuits, utiliser leurs photocopieuses ou leur machine à écrire. L'objectif était que nos textes, rédigés en arabe et en français, forment des tas de papiers impossibles à dissimuler et qui finissaient par circuler dans la capitale et par contourner la censure. Il nous fallait dépenser beaucoup de temps et d'énergie, avec un coût financier très élevé, et pour des résultats très précaires »<sup>10</sup>. Avec Internet et le fax, CR va acquérir une dimension plus élevée sur le plan médiatique dans son combat politique en cultivant davantage les règles de la clandestinité virtuelle qui permettent au mouvement de devenir dès 1994 le principal animateur d'un forum baptisé *Mauritanie-net*, hébergé à sa création sur les serveurs d'une université française. Après quelques frictions au sein du mouvement et des débats houleux sur la crédibilité du forum *Mauritanie-net*, les internautes mauritaniens découvrent un autre site baptisé *Forumdiaspora*. Lancé le 5 mai 2001 depuis l'Allemagne, le premier mail sur le forum est baptisé « appel de Cologne : proposition pour réaliser l'unité nationale » où l'initiateur du forum, un exilé politique basé au Pays-Bas, explique la naissance de *Forumdiaspora* pour des raisons de « coordination et de liaison afin de mettre en place un groupe de réflexion pour l'élaboration d'un projet de charte d'unité nationale ». Même si les modérateurs du forum déclarent avoir pris en compte les erreurs qui ont affecté la crédibilité de *Mauritanie-net*, la création de *Forumdiaspora* reste étroitement liée à une volonté de se servir de cet outil comme un prolongement de l'action militante des principales organisations opposées au régime en place.

### **L'exemple du blog de Xould Y**

A côté de ces sites et forums politiques, il faut signaler la naissance d'un mystérieux blog qui a profondément chambardé l'univers politique et médiatique mauritanien pendant ces deux dernières années. Il s'agit du « blog de Xould Y » qui constitue une référence dans la *blogosphère* mauritanienne. Pour les lecteurs étrangers aux réalités mauritaniennes, il faut rappeler que le mot «ould» en hassania, l'un des quatre principaux dialectes mauritaniens, veut dire « Fils de », d'où la volonté de son animateur d'entretenir le brouillage et les mystères autour de sa véritable identité. Véritable casse tête pour les autorités mauritaniennes qui n'ont eu de cesse de le traquer, le blog de Xould Y est un condensé du phénomène para-journalistique qui bouleverse globalement les fondements du journalisme traditionnel : enquête, reportage, commentaire, analyse, billet, sur toutes les questions de la société mauritanienne, avec une audace et une régularité déconcertante, devenant la principale source d'information pour une majorité d'internautes. Le Blog de Xould Y, qui dépeint les tares sociales et politiques mauritaniennes, suit les mêmes logiques de tous les bloggers que la galaxie Internet a affranchi des contraintes spatio-juridiques ; avec ses failles sur le plan déontologique comparé à une presse classique, il n'en reste pas moins une illustration de l'échec des systèmes médiatiques africains dans leur ensemble à garantir une information libre pour leur lectorat.

En guise de conclusion, nous estimons utile pour la recherche sur l'appropriation d'Internet en Afrique de prendre en compte les mutations qui s'opèrent actuellement dans les pratiques politiques et médiatiques des citoyens africains, ce qui nous permettra de dépasser la question du partage inégal de l'information et des ressources techniques qui semble prendre le dessus dans les forums internationaux. Le déséquilibre de l'information au niveau mondial sera une réalité aussi longtemps que survivront les inégalités économiques et sociales entre les pays riches et les pays pauvres. Mais l'autre débat sur Internet et la société de l'information qui reste occulté dans les sphères officielles porte sur deux constats, que notre recherche a contribué à faire jaillir. D'une part, la question de la liberté de l'information qui semble inexistante dans les médias publics africains, et faible dans les médias privés s'ils existent. D'autre part, le déclin des processus démocratiques initiés ces dernières années dans certains pays d'Afrique, voire son absence dans d'autres. Ces deux constats auxquels il faut ajouter l'exclusion des sphères économique et politique d'une majorité de population jeune pour la plupart, apparaissent en filigrane dans nos analyses sur l'émergence des pratiques du média Internet en Mauritanie. C'est parce que les pouvoirs publics, les formations politiques traditionnelles qu'elles soient pro ou anti-gouvernementales, les médias d'Etat et ceux dits indépendants, les syndicats et les

---

<sup>10</sup> Voir l'article de Pascale EGRE, « Abdel Nasser Ould Yessa : les règles de la clandestinité virtuelle » in revue *Hommes et Migrations, Migrants.com*, N°1240, Novembre décembre, 2002.

chefferies traditionnelles sont désormais désavoués par les nouvelles classes sociales africaines, qu'Internet comme mode d'expression et de militantisme, est en train de se constituer, sans se substituer totalement, en un nouvel espace public et privé. Affranchis des carcans administratifs et institutionnels qui les privaient d'un accès libre à l'information, les internautes africains identifient Internet à un média alternatif où leur parole et leurs opinions contournent toutes les pesanteurs d'ordre politique et social. Les notions d'égalité, de liberté, de communauté militante en vue de changer la destinée de leurs pays et leurs sociétés respectifs apparaissent ainsi comme les référents d'une nouvelle classe de génération africaine.

## BIBLIOGRAPHIE

- CASTELLS, M., (1999). *La société en réseaux, tome 2, le pouvoir de l'identité*, Paris : Fayard.
- DADDAH, A., (1994). « Le fragile pari d'une presse démocratique », in *Politique Africaine*, N°55, p.40-45
- GEORGE, E., (2001). *L'utilisation de l'Internet comme mode de participation à l'espace public dans le cadre de l'AMI et au sein d'ATTAC : Vers un renouveau de la démocratie à l'ère de l'omnimarchandisation du monde ?*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication (France) et en communication (Québec), Montréal : Université du Québec à Montréal ; Lyon : École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines.
- GRANJON, F., (2001). *L'Internet militant : Mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Apogée.
- HABERMAS, J. (1978). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot.
- HABIBOULAH, M., A., (1975). *L'information en Mauritanie*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, Paris II, Institut Français de Presse.
- JANREGUIBERRY, F., PROULX, S., (2002). *Internet, Nouvel espace citoyen?* L'Harmattan, p.9.
- JOUËT, J., (1993). *Pratiques de communication et changement social*, HDR, Université Stendhal.
- KANE, H., B., (1983), *Medias et Pouvoirs dans un Pays en Voie de Développement. Le cas de la Mauritanie*, Thèse de doctorat, Paris II, IFP.
- LEDUN, M., (2003). *L'introduction des Techniques d'information et de communication dans la sphère politique : discours et dispositifs de construction de l'expérience politique du sujet*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal, Grenoble 3.
- MIEGE, B., (1997). *La société conquise par la communication- 2- la communication entre l'industrie et l'espace public*, Presse Universitaire de Grenoble.
- MAC LUHAN, M., (1968). *Pour comprendre les médias*, Seuil.
- MARON, G, (1993). « La presse écrite en Mauritanie », *Ministère français de la Coopération*.
- PAILLIART, I., (dir.), (2000). *L'Espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug.
- PAILLIART, I., (dir.), (2000). « Les enjeux locaux de la Démocratie électronique », revue *Hermès*, N°26-27.
- PROULX, S., (2000). « La construction sociale des objets informationnels : matériaux pour une ethnographie des usages », *Réseaux*, N° 100.
- PANOS (Institut), (1991). « Etat de la presse en Afrique de l'ouest francophone », Dakar : Institut Panos.
- OULD SID'AHMED, T., (2005). *Politiques et pratiques des NTIC en Mauritanie : le cas de l'Internet*, Grenoble 3.
- ROY, O., (2002). *L'islam mondialisé*, Seuil.
- WOLTON, D., (2002), *Internet, Nouvel espace citoyen ?* L'Harmattan.
-